



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



ADAPTATION FUND

AdaptWAP

INTEGRATION DES MESURES D'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION CONCERTÉE
DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI (WAP)

APPEL D'OFFRES

Recrutement d'un bureau d'études

Conception et développement d'une plateforme digitale régionale
d'échange et de partage des informations sur le complexe
W-Arly-Pendjari -WAP intégrant une Composante
Cartographique Interactive

Termes de référence

[\[AO/OSS/AdaptWAP/BE_pltf-WAP/180924-22\]](#)

Septembre 2024

1- CONTEXTE

Le Complexe W-Arly-Pendjari (WAP), la plus grande réserve de biosphère transfrontalière des savanes d'Afrique de l'Ouest, est inscrit au patrimoine mondial culturel et naturel de l'UNESCO depuis 2017. À travers le projet AdaptWAP financé par le Fonds d'Adaptation, l'OSS contribue activement aux actions de conservation et de préservation du Complexe, visant à garantir son intégrité et son équilibre naturel. Ces actions incluent le renforcement institutionnel pour intégrer la dimension changement climatique dans la gestion du complexe, l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés par la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce Multirisques (Sécheresses, inondations, feux de végétation et conflits homme-faune - SAP-MR) et de mesures d'adaptation au niveau des trois pays concernés, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs impliqués pour une gestion durable des ressources naturelles du WAP.

Le complexe WAP représente une zone cruciale en termes de ressources naturelles et de biodiversité. Pour assurer une gestion et une conservation efficaces de cet ensemble d'aires protégées, il est essentiel de mettre toutes les parties prenantes concernées au même niveau d'information. Il s'agit, notamment des administrations de tutelle du Complexe, des gestionnaires des aires protégées, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des chercheurs et du secteur privé. La mission de développement durable dans la région nécessite des outils modernes et efficaces pour le partage d'informations et la visualisation de données géospatiales.

En réponse à ce besoin, une plateforme régionale d'échange et de partage intégrant une composante cartographique interactive est essentielle pour faciliter l'accès, la visualisation et l'interrogation des données à référence spatiale. Cette plateforme doit promouvoir la collaboration entre les différentes parties prenantes, le partage des ressources et l'amélioration la prise de décisions éclairées.

Cette plateforme régionale digitale contribuera également à centraliser les produits, données et informations relatives au Complexe à toutes les échelles, favorisant le suivi et l'évaluation des actions de gestion visant à protéger le bien WAP et à assurer le développement socio-économique des populations riveraines. En outre, elle intégrera un volet SIG pour assurer le suivi spatio-temporel de l'état des ressources naturelles du Complexe.

L'administration et la gestion de la plateforme seront assurées par le Secrétariat Exécutif du complexe WAP en cours de mise en place. Une proposition d'architecture a été présentée et discutée avec les administrations de tutelle du WAP lors de la rencontre d'élaboration du rapport sur l'état de conservation du WAP (exercice 2023) tenu à Ouagadougou en mars 2024. Les besoins et les recommandations recueillis ont été pris en compte dans le développement des TdRs de la plateforme régionale digitale qui permettra de :

- Faire connaître le complexe / Découverte du complexe à travers une présentation claire et attractive de son contexte et de sa richesse en matière de biodiversité ;
- Diffuser la connaissance, les bonnes pratiques d'adaptation, les publications thématiques, les rapports techniques, les inventaires de la faune / flore, les fiches d'information, les cartes et autres supports pertinents en lien avec le complexe WAP, ainsi que les outils de renforcement de capacités et les supports de formation ;
- Diffuser les données et informations à référence spatiale à travers un Géoportail ;
- Relayer les résultats des actions du projet AdaptWAP et d'autres programmes mis en œuvre (en cours ou achevés) dans la zone du Complexe ;

- Relayer l'actualité sur le complexe WAP, y compris le storytelling pour décrire les réalisations concrètes et réussies, le système d'alerte précoce multirisques (SAP-MR), supports de communication et de sensibilisation, plaidoyer, etc. ;
- Favoriser la communication entre les différents intervenants dans la zone du complexe (espace de forum).

Les présents termes de référence sont élaborés pour recruter un bureau d'études afin de développer cette plateforme.

2- OBJECTIFS DE LA PRESTATION

L'objectif global de cette mission est de mieux faire connaître le Complexe et ses richesses, de renforcer la collaboration entre les Administrations de Tutelles (AT) des états Parties du Bien complexe WAP, et d'appuyer la prise de décisions éclairée au sein du Secrétariat Exécutif.

Cette objectif sera atteint à travers à le développement et la mise en place d'une plateforme digitale régionale d'échange et de partage, interactive et conviviale, intégrant une composante cartographique.

De façon spécifique, la prestation vise à :

- Concevoir l'architecture de la plateforme en tenant compte des besoins des utilisateurs et de ses spécifications techniques.
- Développer la plateforme en utilisant des technologies modernes et sécurisées assurant l'interopérabilité des données avec d'autres plateformes existantes, et en adoptant une charte graphique attractive visant une expérience utilisateur optimale et agréable.
- Intégrer une composante cartographique interactive permettant la visualisation et l'interrogation des données géospatiales.
- Intégrer le système d'alerte précoce multirisques développé pour le complexe WAP.
- Elaborer un guide d'utilisation, d'administration et de maintenance de la plateforme (gestion de contenu et des utilisateurs, gestion des modules, mise à jour, etc.), et des supports de formation.
- Assurer le transfert de compétences aux équipes locales pour garantir l'autonomie dans la gestion de la plateforme.
- Mettre en place un mécanisme de validation des informations et un plan de maintenance pour assurer la pérennité et l'actualisation de la plateforme.

3- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés de cette plateforme régionale sont les suivantes :

- Une plateforme digitale régionale d'échange et de partage opérationnelle, intégrant une composante cartographique (Géoportail) interactive et dynamique permettant l'interrogation efficace conviviale des différentes couches publiées.
- La documentation (études nationales, plaidoyers, cartes interactives, supports de communication etc.) et les connaissances relatives au complexe WAP sont diffusées à l'ensemble des acteurs et parties prenantes impliquées dans sa gestion ;
- Les actualités du projet (réalisations, ateliers, flash-info, évènements, etc.) et du complexe WAP en général sont diffusées régulièrement au grand public ;

- Les bonnes pratiques d'adaptation et de gestion durable des écosystèmes et des aires protégées sont connues et accessibles aux acteurs en charge de la gestion du complexe WAP ;
- Un forum d'échange et de partage de données et informations, réservé aux Administrations de tutelle du WAP est mis en place.

Il est à noter qu'un comité chargé de la collecte des données et informations disponibles sur le complexe WAP et de suivi du développement de la plateforme régionale, a été mis en place lors de la rencontre de mars 2024 à Ouagadougou. Il a pour mandat d'appuyer dans la mise à disposition du prestataire en charge de cette mission de la documentation et les jeux de données à référence spatiale (cartes des aires protégées, ressources naturelles, zones à risques environnementaux, corridors écologiques, points d'eau, etc.) destiné à la visualisation des cartes.

4- PUBLIC CIBLE

Les principaux bénéficiaires de cette plateforme régionale sont répartis par catégories comme suit :

- Le Secrétariat Exécutif du complexe WAP qui hébergera la plateforme régionale ;
- Les Administrations du Tutelle (AT) des Etats Parties du Complexe WAP qui utiliseront l'outil pour échanger et partager les informations en lien avec le Bien en particulier sa conservation, il s'agit :
 - Du Centre National de Gestion des Réserves de Faune du Bénin (CENAGREF), rattaché au Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT),
 - De l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) au Burkina Faso, rattaché au Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC),
 - De la Direction Générale des Eaux et Forêts du Niger (DGEF), rattachée au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD).
- Les gestionnaires des aires protégées et des parcs nationaux ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Les bénéficiaires potentiels, notamment les :
 - Experts en environnement, en biodiversité et en changement climatique,
 - Chercheurs et scientifiques spécialisés dans la conservation,
 - Organisations de la société civile et groupes de défense de l'environnement,
 - Collectivités territoriales à travers les maires et les conseillers municipaux,
 - Populations locales.

5- DEMARCHE ET TACHES A EFFECTUER

La plateforme sera conçue et mise en ligne par le prestataire en étroite concertation avec l'unité régionale d'exécution du projet (UGPr). Afin de garantir l'accès aux informations requises pour le développement de la plateforme et son appropriation par les bénéficiaires, l'UGPr veillera à la forte implication des unités nationales d'exécution du projet au niveau des trois pays du WAP.

L'UGPr et les partenaires nationaux contribueront à la mise à disposition de la documentation et des jeux de données à référence spatiale, ainsi que tout contenu nécessaire pour alimenter les différentes rubriques de la plateforme régionale.

Afin de mener à bien cette mission, le prestataire doit accomplir les principales tâches suivantes :

a. Activités préparatoires

Il s'agira dans un premier temps de recueillir les besoins et attentes des principaux bénéficiaires et d'analyser la maquette/architecture proposée par l'équipe de l'OSS (Cf. Annexe 1). Dans un second temps de faire le panorama des potentielles données et informations à intégrer dans la plateforme ainsi que leurs sources.

Cette action pourrait se faire à travers des rencontres bilatérales (en ligne) avec les personnes ressources et les différentes structures impliquées dans la gestion du complexe WAP. L'UGPr, à la demande du prestataire, facilitera les contacts et l'organisation de ces rencontres.

Au terme de ces activités, le prestataire est appelé à fournir une note de cadrage incluant le détail des actions à mener assorti d'un chronogramme précis. En résumé, le prestataire est appelé à :

- Identifier les besoins et attentes des principaux bénéficiaires,
- Proposer une architecture en analysant la maquette élaborée pour les échanges avec le comité de suivi (les bénéficiaires),
- Organiser des rencontres bilatérales en ligne pour échanger avec les AT et d'autres acteurs impliqués dans la gestion du complexe WAP,
- Fournir une note de cadrage avec un programme détaillé de la prestation.

b. Conception et développement du prototype de la plateforme

Cette étape consistera à développer trois propositions préliminaires (architecture, charte graphique, etc.) tenant compte des éléments essentiels : Framework utilisé pour le développement, arborescence, référencement, navigation et recherche optimisée, etc. A ce stade, le prestataire pourrait s'inspirer de l'architecture proposée par l'OSS et discutée avec les AT et d'autres parties prenantes concernées par la gestion du complexe WAP pour développer le prototype. Le prototype mis en ligne sous une adresse temporaire, doit intégrer des modules fonctionnels pour l'importation, la gestion et le partage des données à référence spatiale.

Pour le choix du visuel et du Template du contenu, le prestataire devra se concerter avec l'OSS (UGPr) afin de tenir compte de la charte visuelle inscrite dans la stratégie de communication du projet et des besoins des pays.

Il est à noter que la documentation qui sera accessible pour téléchargement sur la plateforme fera l'objet de vérification par l'UGPr et les partenaires nationaux avant la mise en ligne au large public.

A ce stade, le prestataire est invité à :

- Concevoir et développer du prototype, il s'agira de proposer une palette d'architecture de la plateforme comme base de discussion avec l'OSS et les principaux bénéficiaires,
- Organiser des sessions de travail avec l'OSS et le comité de suivi pour échanger sur les différentes propositions du prototype,
- Mettre la version du prototype intégrant les amendements de l'OSS et des partenaires en ligne sur une adresse temporaire pour tester les fonctionnalités,
- Travailler avec l'OSS et les personnes ressources sur les Templates et le visuel de la plateforme,
- Entamer le chargement des documents disponibles sur la version du prototype en ligne.

c. Déploiement du prototype de la plateforme

Le déploiement du prototype devrait se faire sur un serveur interne à l'OSS avec un accès restreint (authentifié) pour faciliter le suivi de son développement ainsi que les présentations et les échanges réguliers avec le comité de suivi. Un atelier régional sera organisé par l'UGPr et animé par le prestataire pour la validation finale de la plateforme. A cet effet, il est demandé au consultant de proposer une note conceptuelle incluant le programme provisoire de l'atelier.

Le déploiement de la version finale de la plateforme digitale s'opèrera après sa validation et il sera suivi d'une session de formation pour les administrateurs qui seront désignés par le comité de suivi.

Ainsi, il est demandé au prestataire de développer des supports de formation pour l'utilisation, l'administration et la maintenance de la plateforme. Il doit également assurer le transfert technologique permettant (à travers des sessions de formation) aux administrateurs de la plateforme (IT & COM) une autonomie de son utilisation, de sa gestion et de son administration après la fin de la prestation en question. Ceci doit garantir la prise en charge de la plateforme avec sa composante cartographique par les administrateurs et du Secrétariat Exécutif du complexe WAP (SE/WAP), et une autonomie complète à la fin de la prestation.

En somme, les taches demandées au prestataire se focaliseront principalement sur les points suivants :

- Déployer le prototype sur un serveur de l'OSS avec un accès restreint pour les membres du comité de suivi de son développement pendant cette période pour faciliter les échanges,
- Prendre en compte au fur et à mesure les commentaires et suggestions pertinents pour l'amélioration de la version déployée de la plateforme,
- Développer des supports de formations et organiser une session de formation sur l'utilisation, l'administration et la maintenance de la plateforme,
- Assurer le transfert de technologie pour permettre une autonomie de gestion de la plateforme par les administrateurs désignés au terme de la prestation,
- Elaborer un rapport technique intégrant tous les détails de la plateforme ainsi que le volet administration.

Le prestataire sera appelé à tenir des réunions / visioconférences régulières avec le comité de suivi, à un pas de temps à définir de commun accord.

6- L'EFFORT ET DUREE DE LA MISSION

L'effort de la prestation est estimé à 30 H/jours répartis sur une durée de 60 jour calendaire à compter de la date de signature du contrat, soit 8 jrs pour la conception, 12 jrs pour le développement de la plateforme et 10 jrs pour l'accompagnement à la phase de mise en place et de mise en œuvre de la plateforme.

7- LIVRABLES

Le Bureau d'Études est appelé à élaborer :

- Une note de cadrage incluant le détail des actions à mener assorti d'un chronogramme précis ;
- Une plateforme d'échange et de dissémination du complexe WAP qui sera la propriété de l'OSS et du SE/WAP, accompagnée du rapport de sa validation ;

- Un rapport technique détaillant les différentes composantes techniques de la plateforme ainsi que les interactions les unes avec les autres (bibliothèques utilisées, interactions avec la base de données, interface cartographique,). Ce rapport doit également comporter le volet administration, maintenance et mise à jour de la plateforme ;
- Un support de formation y compris un tutoriel pour la prise en main de la plateforme et la gestion de contenu, ainsi que sa maintenance et sa mise à jour ;
- Un rapport sur le transfert technologique (formations) : le prestataire est appelé à assurer une formation sur l'administration et la maintenance de la plateforme au profit des gestionnaires du site web au niveau de l'OSS et du SE/WAP.

8- PERIODE DE GARANTIE

Le Bureau d'Etudes accorde une période de garantie d'un (01) an à compter de la date de réception définitive de la plateforme.

Pendant ce délai, le bureau s'engage à assurer la maintenance et à apporter les mesures correctives et solutions garantissant le fonctionnement des applications et la prévention contre la survenance d'anomalies, d'erreurs, d'incidents ou de défauts de fonctionnement. Ces anomalies, erreurs et défauts, seront appréciées en fonction des spécifications contenues dans les documentations fournies.

9- QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

Les bureaux d'études désirant participer à cette consultation doivent avoir les qualifications suivantes :

- Exercer dans le domaine de développement web ;
- Disposer de l'expérience dans le développement de Géoportails ;
- Disposer de l'expérience et des références en conception, déploiement et intégration d'applications web sur des projets de grande envergure.

Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission

Pour cette mission, le bureau d'études doit proposer une équipe composée des profils suivants :

Un chef de mission : Expert en développement web disposant de l'expérience et des références en conception, déploiement et intégration d'applications et sites web et sur des projets similaires.

Il doit spécifiquement :

- Disposer d'un niveau académique minimum d'un niveau Bac + 5 en génie logiciel ou autre spécialité similaire ;
- Compétence Approfondie en Développement Web d'au moins 5 ans : Expertise dans le développement frontend et back-end de sites web, avec une connaissance approfondie des langages de programmation tels que HTML5, CSS3, JavaScript, PHP, et des frameworks et des technologies web modernes et réactifs comme Bootstrap.
- Excellente maîtrise et expérience pratique dans l'utilisation de systèmes de gestion de contenu (CMS). La maîtrise de Drupal serait un avantage.
- Expérience dans le développement de thèmes sur mesure, la création de modules personnalisés et l'intégration de fonctionnalités avancées dans les plateformes web.
- Connaissances en SIG-Web et outils assimilés (dont GeoServer).
- Capacité à communiquer de manière claire et efficace à l'écrit et à l'oral, ainsi qu'à travailler dans un environnement multilingue et multiculturel.

Expert en infographie et design :

- Disposer d'un niveau académique minimum d'un niveau Bac + 3 en infographie et multimédia ;
- Compétences en Infographie et en Web Design : Capacité avérée à créer des interfaces utilisateur esthétiques et fonctionnelles, en harmonie avec l'identité visuelle du projet AdaptWap. Il est à noter que la charte graphique du projet doit être communiquée dans la réunion de démarrage de la prestation.
- Expérience dans la conception de maquettes graphiques, la création de logos, d'icônes et d'autres éléments graphiques pour le web.
- Capacité à communiquer de manière claire et efficace à l'écrit et à l'oral, ainsi qu'à travailler dans un environnement multilingue et multiculturel.

Expert en intégration et déploiement

- Disposer d'un niveau académique minimum d'un niveau Bac + 3 en informatique ;
- Compétences en gestion de configurations de développement web pour garantir la cohérence des environnements de développement, de test et de production ;
- Bonnes pratiques en matière de sécurité des plateformes web ;
- Capacité à communiquer de manière claire et efficace à l'écrit et à l'oral, ainsi qu'à travailler dans un environnement multilingue et multiculturel.

10-DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Bureaux d'Etudes sont invités à soumettre un dossier administratif, une offre technique et une offre financière. L'offre technique, l'offre financière et le dossier administratif doivent être impérativement séparés.

a. Le dossier administratif

Les Bureaux d'Etudes sont tenus de fournir les documents administratifs suivants :

- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée conformément au formulaire (annexe 2) ;
- Une fiche de référencement remplie et signée par le représentant légal du bureau d'études (annexe 3) ;
- Un extrait récent du registre national des entreprises du Bureau d'Etudes.

b. Une offre technique

Les Bureaux d'Etudes sont tenus de fournir une offre technique incluant les documents suivants :

- Une note méthodologique de 5 pages maximum précisant le domaine de compétence du bureau d'études pour l'exécution de la prestation et décrivant la démarche à adopter ;
- Un chronogramme détaillé définissant les délais et les étapes nécessaires pour la conduite de la mission ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé de chacun des experts qui seront proposés pour l'exécution de la prestation, précisant leurs domaines d'expertise (il est exigé d'utiliser le modèle de CV standard OSS téléchargeable sur le lien suivant : [[modèle de CV OSS](#)]) ;
- Un tableau détaillant les références pertinentes relatives à la mission pour chacun des experts proposés ;
- Une copie des diplômes des experts proposés ;
- Autres références jugées utiles.



Enfin, sur la base de son expérience, le bureau d'études aura à exposer les stratégies et les points-clés qu'il estime nécessaires pour la bonne conduite de la prestation et pour la réussite de la mission. Il aura également à évoquer les hypothèses et les risques éventuels auxquels il pourrait faire face, et partant, les stratégies à déployer pour les gérer pour le succès de la mission.

c. Une offre financière

Les Bureaux d'Etudes sont tenus de fournir une offre financière en Dollars américains (USD) valable trois mois, à compter du jour suivant la date limite de soumission.

Les Bureaux d'études Tunisiens, seront payés en dinars Tunisiens.

11- MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les bureaux d'études intéressés sont invités à soumettre leurs offres par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence [AO/OSS/AdaptWAP/BE_pltf-WAP/180924-22] dans l'objet du mail.

La date limite de soumission des offres est le **2 octobre 2024 à 23h59 (heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

12- EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. La pondération utilisée pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Offre technique : 70%
- Offre financière : 30%

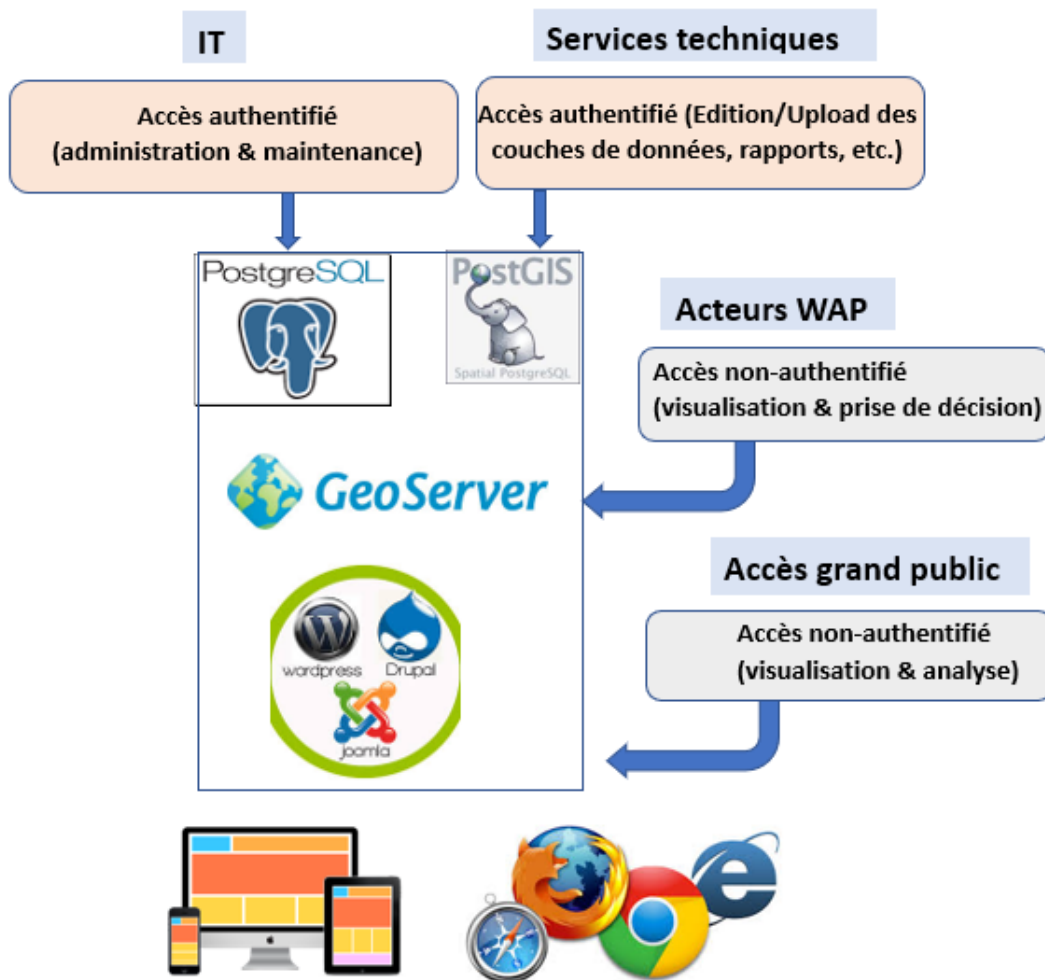
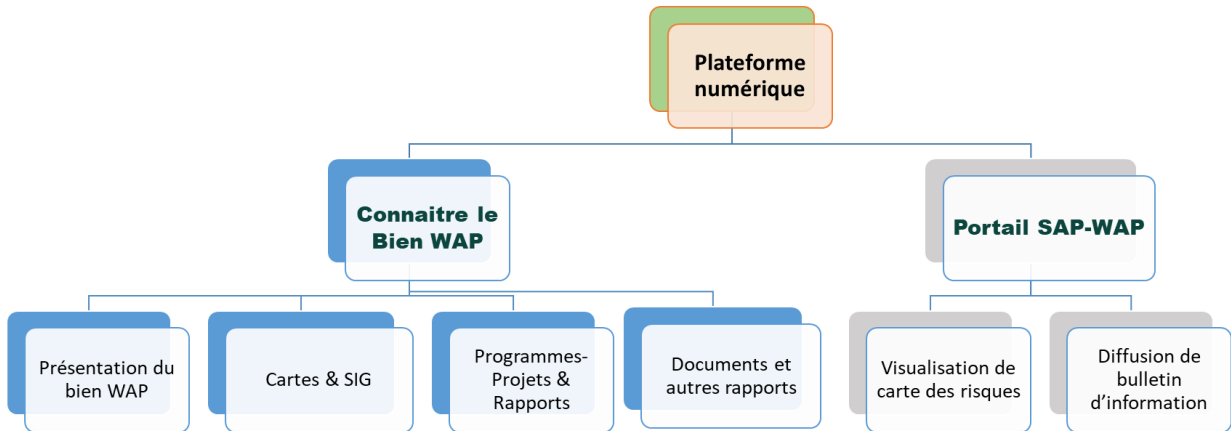
Le contrat sera attribué au bureau d'études dont l'offre est jugée la plus avantageuse, tant en termes d'offre technique que financière.

Seul le bureau d'études ayant obtenu un minimum de 70 points sur son offre technique sera retenu pour l'évaluation financière. Ainsi, le marché sera attribué au Bureau d'Etudes ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée.

Tableau 1 - Barème d'évaluation des offres

Critères	Score	Pondération
A- Offre technique		70%
1. Qualification du Personnel Clé et compétences pour la mission	75 pts	
Qualifications du chef de mission		
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en Génie logiciel ou spécialité similaire (5 pts) • Compétence en développement web (→ références 7 pts) • Développement avec des différents CMS (→ références 3 pts) • Développement de thèmes (→ références 5pts) • SIG-web et gestion des bases de données (→ références 5 pts) 	25 pts	
Qualifications de l'expert en infographie et design		
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en infographie / multimédia (5 pts) • Compétence en infographie, développement de maquettes graphiques et d'éléments graphiques pour le web (15 pts) 	20 pts	
Qualifications de l'expert en intégration et déploiement		
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en informatique (5 pts) • Compétence en sécurité et déploiement web (10 pts) 	15 pts	
Références et pertinence du bureau d'études		
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de plateformes digitales (8 pts) • Pertinence de la composition de l'équipe (4 pts) • Dans le domaine de l'environnement ou domaines similaires (3 pts) 	15 pts	
2. Méthodologie	25 pts	
Compréhension et analyse des termes de référence et formulation de propositions	5 pts	
Approche méthodologique, organisation de formations, planification et chronogramme d'exécution	15 pts	
Pertinence des propositions pour la réussite de la prestation	5 pts	
Total	100 pts	
B- Offre financière		30%

ANNEXE 1 - MAQUETTE ET ARCHITECTURE PROPOSEES



ANNEXE 2 | MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné.e (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà

Matricule fiscal :

- **Déclare sur l'honneur :**

- 1- N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
- 2- M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 3- M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.

- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS.

- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevé dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature

Merci de retourner ce document dûment complété et signé par le représentant du bureau d'études



ANNEXE 3 | FICHE DE REFERENCEMENT

COORDONNEES DU BUREAU D'ETUDES

Raison sociale :

Forme juridique : N° Identifiant Fiscal : Date d'immatriculation : Lieu d'immatriculation :	N° matricule fiscal : Date d'inscription au registre du commerce :	
Nom, Prénom et nationalité du représentant légal :	Fonction :	E-mail :
Nom, Prénom et nationalité de la personne de contact :	<i>Fonction :</i>	<i>E-mail :</i>
Adresse légale dans le pays d'activité :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Fax :	

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT DUMENT COMPLETE ET SIGNE PAR LE REPRESENTANT LEGAL DU BUREAU D'ETUDES.